

# Formation Continue annuelle des formateurs en Premiers Secours (FC PAEFPS)

Protection Civile de Paris

## Public concerné

La formation continue PAEFPS (ex PAE1) est ouverte à toute personne titulaire titulaire de la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours (ou équivalent), souhaitant mettre à jour ses connaissances et ses techniques, **afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de son diplôme de formateur PSE1 et PSE2** au cours de l'année civile suivant la formation continue, et l'inscription sur la liste d'aptitude de son autorité d'emploi (Arrêté du 24 mai 2000).

**Attention** : le moniteur PAEFPS doit nécessairement effectuer chaque année une formation continue PAEFPS.

## Programme

La formation est découpée en six parties :

1. Présentation, Information sur la journée, déroulement, aspects pédagogiques, questions techniques, tour de table.
2. Présentation des évolutions réglementaires récentes et à venir (aspects techniques, pédagogiques et organisationnels des formations initiales et continues PSE).
3. Présentation des thèmes des formations continues PSE et des fils conducteurs applicables pour l'année en cours et rappel des techniques pédagogiques : mises en situation de découverte, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, démonstration pratique dirigée, cas concret.
4. Mise en œuvre de séquences de formation initiale ou continue PSE : répartition en groupes de travail auxquels sont attribués des thèmes distincts et des techniques pédagogiques variées. À une phase de préparation de chaque groupe fait suite à une présentation en plénière et à une évaluation formative à l'issue de chaque passage mise en situation de moniteur.
5. Mise en scène de cas concrets PSE1 et PSE2 : conception, préparation, objectifs, évaluation, etc
6. Conclusion : bilan de la formation, évaluation de la journée, questions diverses.

## Système d'évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de moniteurs. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par l'équipe pédagogique, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

## Remarque

Le participant à la formation continue PAEFPS doit être capable de fournir un investissement important avant la formation (révision des recommandations techniques PSE), une motivation forte et une implication totale lors de la formation.



## Durée

- ▶ 6 heures sur une journée.

## Lieu

- ▶ Paris 15e

## Objectifs

- ▶ Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ;
- ▶ Actualisation et perfectionnement de ces connaissances ;
- ▶ Acquisition de nouvelles techniques.

## Pré-requis

- ▶ Être titulaire de la PAEFPS et du PSE2 (à jour de formation continue)

## Contact

- ▶ [formations@protectioncivile.org](mailto:formations@protectioncivile.org)
- ▶ [www.protectioncivile.org](http://www.protectioncivile.org)
- ▶ 01 43 37 01 01



FC PAE FPS